

Le Mouflon de Corse

Ovis gmelini musimon (var. corsicana)

Le Mouflon de Corse serait un descendant de mouflons d'Asie Mineure domestiqués et importés sur les îles méditerranéennes (Corse, Sardaigne et Chypre) au VI^e ou VII^e millénaire avant J.C. Certains redevinrent sauvages (marronnage), donnant naissance aux souches actuelles de mouflons de ces îles. Les massifs du Cinto et de Bavella, situés respectivement au nord-ouest et au sud-est de l'île de Beauté, abritent les deux seules populations « naturelles » de l'espèce présentes sur le territoire français.

Distribution de l'espèce en 2010

D'une superficie totale de 921 km², l'aire de répartition actuelle du Mouflon de Corse se compose de six zones de présence. Quatre d'entre elles, couvrant 828 km² au total répartis sur 13 communes de la Corse du Sud (2A) et 15 de la Haute-Corse (2B), forment les deux populations naturelles inter-départementales du Cinto et de Bavella. Les deux autres sont situées sur le continent. Elles correspondent aux populations des Graves-Clamensane

(32 km² répartis sur 5 communes), dans le département des Alpes de Haute-Provence (04), et de Très-Estelles (61 km² répartis sur 5 communes), dans celui des Pyrénées-Orientales (66). Toutes deux sont le résultat d'une introduction – de 1988 à 1997 pour la première, en 1999 pour la seconde – réalisée avec des animaux de souche corse provenant de l'enclos de l'Office national des Forêts de Cadarache (Bouches-du-Rhône).

Évolution du peuplement

En Corse

Au début du 19^e siècle, les populations insulaires de Mouflon de Corse semblent déjà cantonnées aux secteurs montagneux de l'île et, plus particulièrement, à celui du Cinto (montagnes d'Asco, du Giunssano et de Calvi), au nord, et à la région de Bavella (cantons de Carhini, Porto-Vecchio et Scopamène), au sud (Catusse *et al.*, 1996). Un dénombrement réalisé à la demande du roi Charles X en 1826 fait état de 2 244 mouflons présents sur l'île (Dunoyer de Noirmont, 1982 *in* Cugnasse, 1993).

Au début des années 1960, selon Pfeiffer (1967), la Corse ne compte plus que deux sites de peuplement distincts : l'un d'une soixantaine de têtes dans la vallée d'Asco (massif du Cinto), l'autre d'une centaine de têtes dans la région de Bavella. Il mentionne également la présence périodique de petites hardes dans la forêt domaniale de Bonifato (massif du

Cinto), dans le massif de l'Incudine et en quelques points de la chaîne centrale entre Bavella et le col de l'Ospedale (région de Bavella). Cet auteur estime à près de 200 le total des mouflons demeurant à cette époque en Corse.

En 1988, les deux populations insulaires de Mouflon de Corse occupent 605 km² répartis sur 23 communes de la Corse du Sud et de la Haute-Corse. L'aire vitale de la colonie du Cinto, dont l'effectif est estimé à 390 têtes, est de 425 km². Celle de la colonie de Bavella s'étend sur 179 km². Son effectif est estimé à 190 mouflons.

En 1994, l'espèce compte trois populations en Corse : celle du Cinto (457 km²), celle de Bavella (198 km²) et celle du Monte d'Oro (1 781 ha). L'espèce occupe alors 673 km² au total sur l'île, soit 69 km² (11%) de plus qu'en 1988. Aucune estimation des effectifs n'a pu être fournie pour les populations du Cinto et de Bavella lors de cet inventaire. Quant à la colonie du Monte d'Oro, elle a été

Tableau 10 : Répartition par département de la superficie (en hectares), du nombre de zones de présence et du nombre de communes occupées par le Mouflon de Corse en 2010.

Source : Réseau Ongulés Sauvages / ONCFS / FNC / FDC

DÉPARTEMENT	SUPERFICIE OCCUPÉE (EN HA)	NOMBRE DE ZONES DE PRÉSENCE	NOMBRE DE COMMUNES CONCERNÉES
CORSE			
CORSE DU SUD (2A)	35 124	2	13
HAUTE-CORSE (2B)	47 687	2	15
TOTAL	82 811	4	28
CONTINENT			
ALPES DE HAUTE-PROVENCE (04)	3 197	1	5
PYRÉNÉES ORIENTALES (66)	6 120	1	5
TOTAL	9 317	2	10
ENSEMBLE DE L'AIRE			
	92 128	6	38

Tableau 11 : Évolution de l'aire de répartition du Mouflon de Corse de 1988 à 2010.

Sources : ONCFS / Cnera Faune de Montagne, pour 1988 et 1994 - Réseau Ongulés Sauvages / ONCFS / FNC / FDC, pour 2005 et 2010

	1988	1994	ACCROISSEMENT		2005	ACCROISSEMENT		2010	ACCROISSEMENT	
			Ha	%		Ha	%		Ha	%
CORSE										
2A	21 184	23 719	2 535	12	35 124	11 405	33	35 124	0	0
2B	39 291	43 627	4 336	11	47 687	4 060	9	47 687	0	0
TOTAL	60 475	67 346	6 871	11	82 811	15 465	19	82 811	0	0
CONTINENT										
04	959	959	0	0	3 197	2 238	233	3 197	0	0
66	-	-	-	-	3 740	3 740	-	6 120	2 380	64
13	1 104	-	-1 104	-100	-	-	-	-	-	-
TOTAL	2 063	959	-1 104	-54	6 937	5 978	623	9 317	2 380	34
ENSEMBLE DE L'AIRE										
	62 538	68 305	5 567	9	89 748	21 443	31	92 128	2 380	3

Figure 33 (en haut) : Aire de répartition du Mouflon de Corse en France en 2010.

Source : Réseau Ongulés Sauvages / ONCFS / FNC / FDC

Figure 34 (en bas) : Évolution de l'aire de répartition du Mouflon de Corse en Corse. Situation en 1988, 1994, 2005 et 2010.

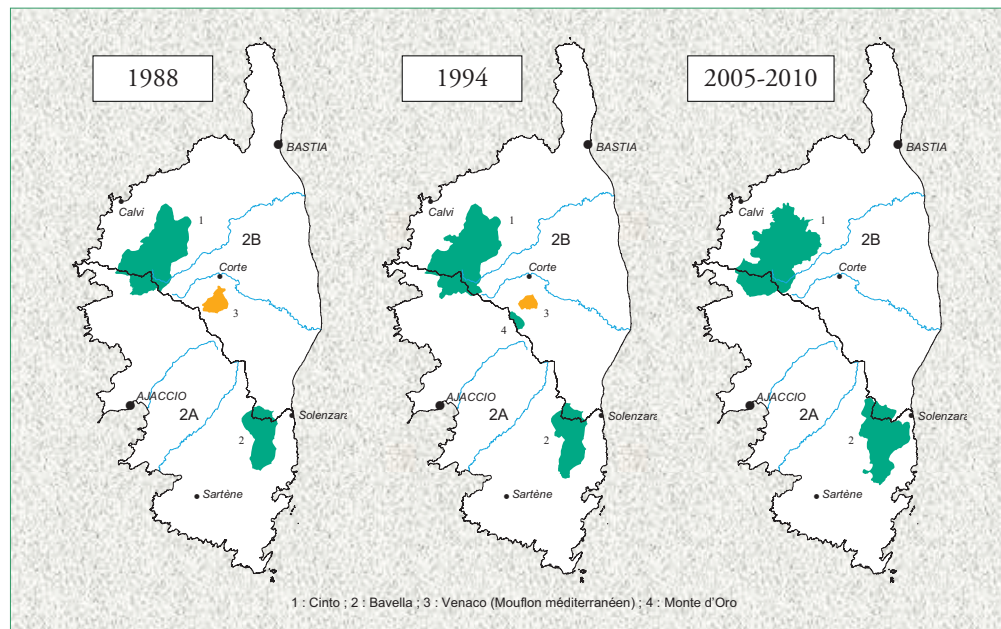
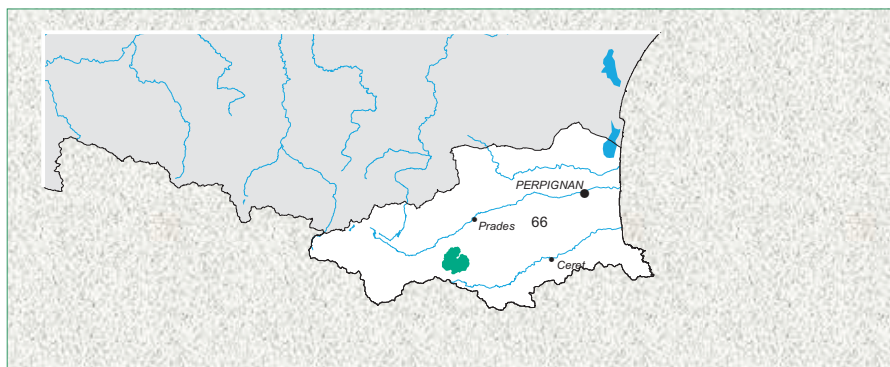
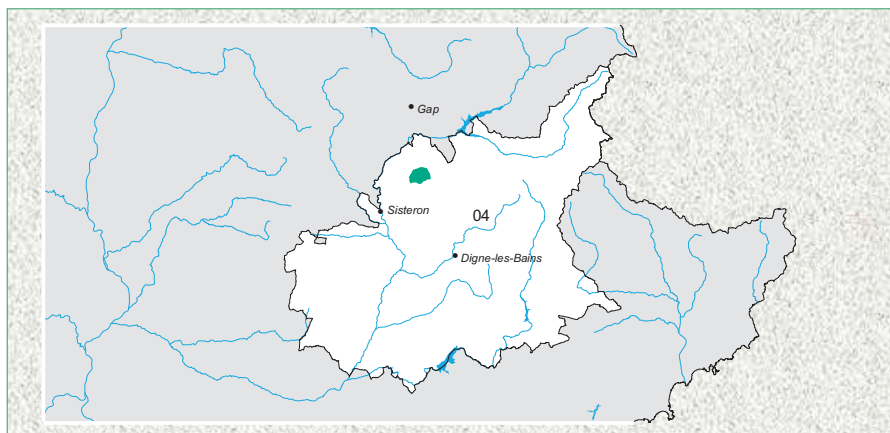
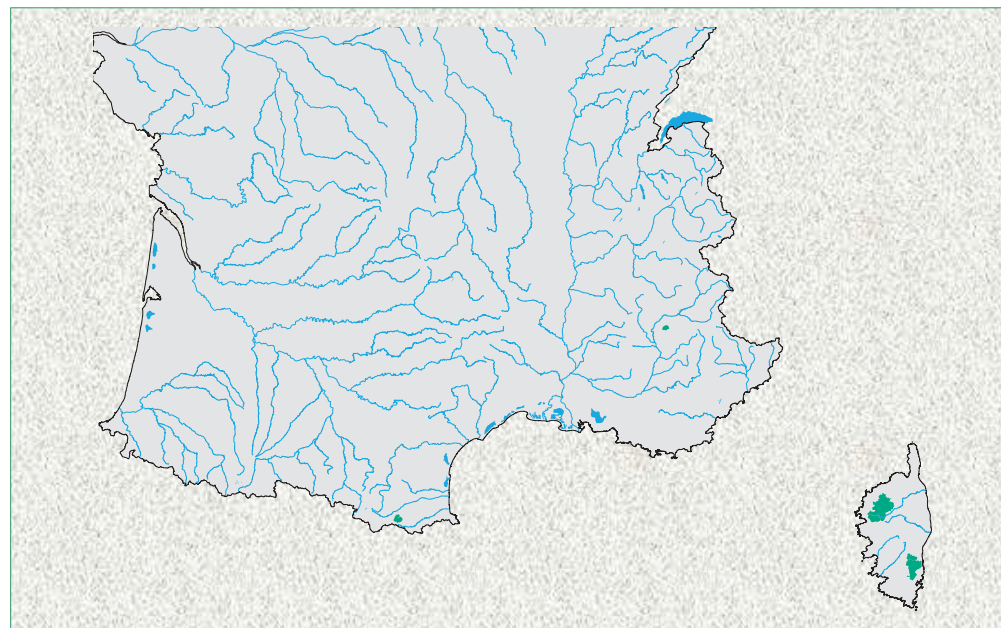
Sources : ONCFS / Cnera Faune de Montagne, pour 1988 et 1994 - Réseau Ongulés Sauvages / ONCFS / FNC / FDC, pour 2005 et 2010

Figure 35 (en haut) : Répartition du Mouflon de Corse dans les Alpes de Haute-Provence en 2010.

Source : Réseau Ongulés Sauvages / ONCFS / FNC / FDC

Figure 36 (en bas) : Répartition du Mouflon de Corse dans les Pyrénées-Orientales en 2010.

Sources : Réseau Ongulés Sauvages / ONCFS / FNC / FDC



constituée par le parc naturel régional de Corse qui a lâché sept sujets (un mâle et six femelles repris dans la vallée d'Asco) en mai 1993, dans la vallée du Cruzini, sur la commune de Pastricciola (2A). L'année suivante, elle ne compte déjà plus que quatre individus et finit par disparaître (il n'y a plus eu d'observation après l'été 1994).

En 2005, l'espèce ne compte plus, à nouveau, que deux populations sur l'île. Celle du Cinto, dont l'effectif minimum est estimé à 500 têtes, occupe 530 km² (76 km² ou 17% de plus qu'en 1994) répartis sur 17 communes de Corse du Sud et de Haute-Corse. À Bavella, dont on estime la population à au moins 400 mouflons, l'accroissement de l'aire vitale est encore plus important (99 km² ou 50%). La colonie occupe 298 km² sur 11 communes de ces deux mêmes départements.

L'aire vitale de ces deux populations n'a pas subi de modification depuis. Aucune estimation de leur effectif minimum n'a pu être fournie pour 2010.

Sur le continent

La première colonie de Mouflon de Corse présente en France continentale est celle de la forêt domaniale de Cadarache (13). Elle s'est constituée en 1962 lorsque des individus détenus dans l'enclos de l'École des Gardes de Cadarache s'en sont échappés.

En 1988, deux populations de l'espèce sont présentes sur le continent : celle de Cadarache (13) et celle des Graves-Clamensane (04). La première, dont l'aire vitale couvre 1 100 ha environ, est estimée à 25-30 têtes. La seconde est issue du lâcher, en mars de la même année, de cinq animaux provenant de l'enclos de l'Office national des forêts de Cadarache. Cette colonie, en cours de constitution, occupe déjà près d'un millier d'hectares (959 ha).

Suite au lâcher, en 1989, de deux individus originaires du Caroux-Espinouse dans l'enceinte du C.E.A. de Cadarache, lesquels ont pu s'échapper et rejoindre les mouflons vivant à l'extérieur, la population de la forêt domaniale de Cadarache n'est plus considérée comme étant une colonie de Mouflon de Corse en raison d'une possible pollution génétique par le Mouflon méditerranéen.

En 1994, la population des Graves-Clamensane demeure

la seule représentante de l'espèce en France continentale. Ayant bénéficié d'un second lâcher de cinq animaux en 1991, elle compte une vingtaine de têtes sur un peu moins d'un millier d'hectares. Cette colonie recevra de nouveaux apports d'animaux repris dans l'enclos ONF de Cadarache en 1995 (9), 1996 (12) et 1997 (13).

En 2005, on dénombre deux populations de Mouflon de Corse sur le continent, aux Graves-Clamensane (04) et à Très Estelles (66). La première occupe 3 197 ha pour un effectif estimé à 120 individus au moins. La seconde, issue d'un lâcher de 24 mouflons originaires de l'enclos ONF de Cadarache en 1999, s'est vite développée. Son aire vitale couvre 3 740 ha pour un effectif minimum estimé à 120 têtes.

En 2010, ces deux populations occupent respectivement 3 197 ha et 6 120 ha pour un effectif minimum de 150 et 90 têtes, respectivement.

Milieux occupés

Répartition altitudinale

L'aire de distribution du Mouflon de Corse s'étage de 19 m (minimum observé à Bavella) à 2 650 m d'altitude (maximum atteint dans le Cinto). 76% de sa surface sont situés à moins de 1 500 m (fig. 37). Malgré une extension de plus de 43% depuis 1988, on ne relève pas de modification importante de sa répartition altitudinale.

Les deux populations insulaires diffèrent sensiblement par la répartition altitudinale de leur aire vitale.

Types de milieux représentés

16 types d'occupation du sol de niveau 3, parmi les 44 que compte la nomenclature Corine Land Cover, figurent dans l'aire de distribution du Mouflon de Corse. La figure 38 indique, après regroupement des milieux très peu représentés dans les types de niveau 1 ou 2 corres-

Figure 37 (en haut) : Répartition altitudinale de l'aire de présence du Mouflon de Corse en 1988 et en 2010.

Sources : ONCFS / Cnera Faune de Montagne, pour 1988 - Réseau Ongulés Sauvages / ONCFS / FNC / FDC, pour 2010

Figure 38 (en bas) : Types de milieux occupés par le Mouflon de Corse en 1988 et en 2010.

Sources : ONCFS / Cnera Faune de Montagne, pour 1988 - Réseau Ongulés Sauvages / ONCFS / FNC / FDC, pour 2010.

Tableau 12 : Estimations du nombre minimum de mouflons de Corse présents après naissances en 1988, 1994, 2005 et 2010.

Sources : ONCFS / Cnera Faune de Montagne, pour 1988 et 1994 - Réseau Ongulés Sauvages / ONCFS / FNC / FDC, pour 2005

	1988	1994	2005	2010
CORSE				
CORSE DU SUD (2A)	230	Pas d'estimation	440	Pas d'estimation
HAUTE-CORSE (2B)	350	Pas d'estimation	460	Pas d'estimation
TOTAL	580	Pas d'estimation	900	Pas d'estimation
CONTINENT				
ALPES DE HAUTE-PROVENCE (04)	5	20	120	150
BOUCHES DU RHÔNE (13)	25	-	-	-
PYRÉNÉES ORIENTALES (66)	-	-	120	90
TOTAL	30	20	240	240
ENSEMBLE DE L'AIRE				
	610	Pas d'estimation	1 140	Pas d'estimation

pondants, les superficies et les proportions des différents types retenus observées en 1988 et en 2005.

Dans l'ensemble, les milieux à végétation arbustive et/ou herbacée (pelouses naturelles, landes et broussailles, maquis et garrigues) et les espaces ouverts peu ou pas végétalisés (roches nues, milieux à végétation clairsemée) dominent largement dans l'aire de présence de l'espèce. Au niveau national, ces deux groupes représentent respectivement 42,6% et 32,6% de la surface occupée, tandis que les forêts couvrent moins du quart de la surface.

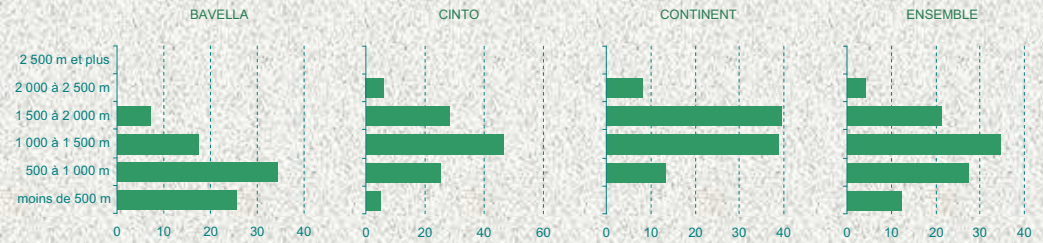
En raison d'une répartition altitudinale différente, les aires vitales des populations du Cinto et de Bavella se distinguent également par les proportions des types d'occupation du sol. Les pelouses naturelles, les milieux à végétation clairsemée et les roches nues occupent une part plus importante au Cinto qu'à Bavella (57,5% vs 32,6%). Inversement, les landes et broussailles et les maquis et garrigues sont beaucoup plus représentés à Bavella qu'au Cinto (38,8% vs 10,5%). Les proportions

des différents types d'occupation du sol n'ont pas subi de modification importante depuis 1988 malgré l'extension de l'aire de présence.

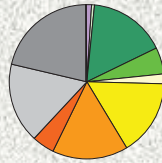
À l'inverse, les populations présentes sur le continent sont plus forestières que leurs homologues insulaires. Leur aire vitale compte, en 2010, 52% de forêts, soit plus que de milieux à végétation arbustive et/ou herbacée (43,5%). Avec 2,9% de la surface occupée, les espaces ouverts (roches nues et milieux à végétation clairsemée) y sont beaucoup moins représentés qu'au sein des populations corses (29,9% à Bavella et 38% au Cinto).

Les modifications importantes de la représentation des types de milieux survenues depuis 1988 au sein des populations continentales résultent essentiellement de la disparition de celle de la forêt domaniale de Cadarache (en tant que colonie de Mouflon de Corse). Son aire vitale était alors composée pour 74,3% de forêts de feuillus, pour 15,3% de forêts et végétation arbustive en mutation et pour 7% de terrains à vocation agricole.

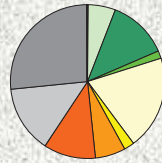
2010	BAVELLA		CINTO		CONTINENT		ENSEMBLE	
	S (ha)	%	S (ha)	%	S (ha)	%	S (ha)	%
minimum - maximum	19 - 2 100		156 - 2 650		699 - 2 374		19 - 2 650	
moins de 500 m	8 992	30	2 365	4	0	0	11 356	12
500 à 1 000 m	12 077	41	12 058	23	1 242	13	25 377	28
1 000 à 1 500 m	6 124	20	22 196	42	3 627	39	31 947	35
1 500 à 2 000 m	2 534	9	13 348	25	3 684	40	19 566	21
2 000 à 2 500 m	35	0	3 009	6	764	8	3 808	4
2 500 m et plus	0	0	74	0	0	0	74	0
TOTAL	35 124	100	47 687	100	6 937	100	92 128	100



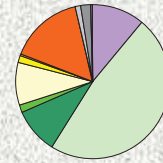
1988



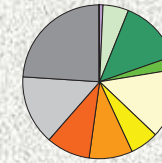
BAVELLA



CINTO



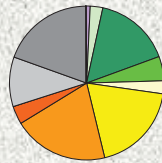
CONTINENT



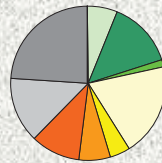
ENSEMBLE

Types d'occupation du territoire, Corine Land Cover	1988								2010							
	BAVELLA S (ha)	%	CINTO S (ha)	%	CONTINENT S (ha)	%	ENSEMBLE S (ha)	%	BAVELLA S (ha)	%	CINTO S (ha)	%	CONTINENT S (ha)	%	ENSEMBLE S (ha)	%
1. Territoires artificialisés <i>(Zones urbanisées, carrières, espaces verts artificialisés)</i>	0	0,0	0	0,0	2	0,1	2	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
2. Territoires agricoles <i>(Cultures permanentes, prairies, zones agricoles hétérogènes)</i>	212	1,2	61	0,1	234	11,3	507	0,8	217	0,7	2	0,0	149	1,6	368	0,4
3. Forêts et milieux semi-naturels																
3.1. Forêts	4 035	22,5	8 521	20,1	1 207	58,5	13 763	22,0	7 149	24,0	11 526	21,7	4 846	52,0	23 521	25,5
3.1.1. Forêts de feuillus	69	0,4	2 503	5,9	976	47,3	3 548	5,7	866	2,9	3 322	6,3	2 006	21,5	6 194	6,7
3.1.2. Forêts de conifères	2 961	16,5	5 343	12,6	198	9,6	8 502	13,6	4 787	16,1	7 401	13,9	1 693	18,2	13 881	15,1
3.1.3. Forêts mélangées	1 005	5,6	675	1,6	33	1,6	1 713	2,7	1 496	5,0	803	1,5	1 147	12,3	3 446	3,7
3.2. Milieux à végétation arbustive et/ou herbacée	6 821	38,0	16 558	38,9	543	26,4	23 922	38,2	13 485	45,4	21 389	40,3	4 053	43,5	38 927	42,3
3.2.1. Pelouses et pâturages naturels	339	1,9	8 297	19,5	185	9,0	8 821	14,1	795	2,7	10 322	19,5	1 613	17,3	12 730	13,8
3.2.2. Landes et broussailles	2 817	15,7	967	2,3	35	1,7	3 819	6,1	5 532	18,6	2 196	4,1	974	10,5	8 702	9,4
3.2.3. Végétation sclérophylle (dont maquis et garrigues)	2 783	15,5	2 742	6,4	6	0,3	5 531	8,8	6 012	20,2	3 387	6,4	0	0,0	9 399	10,2
3.2.4. Forêt et végétation arbustive en mutation	882	4,9	4 552	10,7	317	15,4	5 751	9,2	1 146	3,9	5 484	10,3	1 466	15,7	8 096	8,8
3.3. Espaces ouverts, sans ou avec peu de végétation	6 853	38,2	17 415	40,9	77	3,8	24 344	39,0	8 896	29,9	20 147	38,0	269	2,9	29 312	31,8
3.3.1. Sables et graviers dans le lit des cours d'eau	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	4	0,0	0	0,0	4	0,0
3.3.2. Roches nues	3 039	17,0	6 099	14,3	30	1,5	9 167	14,7	3 025	10,2	7 392	13,9	30	0,3	10 447	11,3
3.3.3. Végétation clairsemée	3 814	21,3	11 316	26,6	41	2,0	15 171	24,3	5 871	19,7	12 751	24,1	239	2,6	18 861	20,5
3.3.4. Zones incendiées	0	0,0	0	0,0	6	0,3	6	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
4/5. Zones humides et surfaces en eau <i>(Zones humides intérieures, cours et voies d'eau, plans d'eau)</i>	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
TOTAL	17 921	100	42 555	100	2 063	100	62 538	100	29 747	100	53 064	100	9 317	100	92 128	100

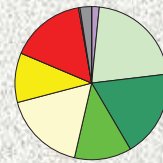
2010



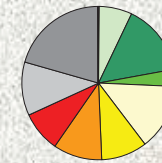
BAVELLA



CINTO



CONTINENT



ENSEMBLE